

220C0362 FR0000034639-OP019-A06

27 janvier 2020

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

ALTRAN TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

1. Le 20 janvier 2020, BNP Paribas¹, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC France et Lazard Frères Banque ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat initiée par la société Capgemini visant les actions de la société ALTRAN TECHNOLOGIES sera réouverte du 28 janvier au 10 février 2020 inclus, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé² qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société, l'initiateur détient 137 674 545 actions ALTRAN TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 53,57% du capital et au moins 53,41% des droits de vote de cette société³.

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir, **au prix unitaire de 14,50 €**, la totalité des actions ALTRAN TECHNOLOGIES existantes non détenues par lui, soit 119 346 560 actions ALTRAN TECHNOLOGIES représentant 46,43% du capital et 46,59% des droits de vote de cette société² ainsi qu'au maximum 2 367 193 actions ALTRAN TECHNOLOGIES nouvelles susceptibles d'être émises avant la clôture de l'offre réouverte, à raison de l'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement par la société.

Il est rappelé que compte tenu du recours pendant devant la cour d'appel de Paris, les engagements de la société Cappemini figurent dans D&I 219C2818 du 18 décembre 2019.

2. Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

_

¹ Seule BNP Paribas garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² Cf. D&I 220C0349 du 27 janvier 2020.

³ Sur la base d'un capital composé de 257 021 105 actions représentant au plus 257 748 693 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général. Pour la détention de l'initiateur, il n'est pas tenu compte des 2 461 800 actions auto-détenues par ALTRAN TECHNOLOGIES, soit 0,95% de son capital.